

**Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique**

Deuxième Forum Asie-Pacifique de l'énergie

Bangkok, 3-5 avril 2018

Rapport du deuxième Forum Asie-Pacifique de l'énergie**I. Questions appelant une décision de la Commission ou portées à son attention****A. Questions appelant une décision**

1. Le deuxième Forum Asie-Pacifique de l'énergie demande à ce que la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) adopte, à sa soixante-quatorzième session, la Déclaration ministérielle sur la coopération régionale pour une transition énergétique vers des sociétés durables et résilientes en Asie et dans le Pacifique et soutienne sa mise en œuvre.

B. Questions portées à l'attention de la Commission

2. La décision ci-après, adoptée par le Forum, est portée à l'attention de la Commission :

Décision 1

Le Forum adopte la Déclaration ministérielle sur la coopération régionale pour une transition énergétique vers des sociétés durables et résilientes en Asie et dans le Pacifique.

II. Compte rendu des travaux**A. Examen du projet de déclaration ministérielle sur la coopération régionale pour une transition énergétique vers des sociétés durables et résilientes en Asie et dans le Pacifique**

(Point 2 de l'ordre du jour)

3. Le Forum était saisi de la note du secrétariat intitulée « Examen de la mise en œuvre du Plan d'action sur la coopération régionale pour une plus grande sécurité énergétique et l'utilisation durable de l'énergie en Asie et dans le Pacifique (2014-2018) » (ESCAP/APEF/2018/1) ; de la note du secrétariat intitulée « La transition énergétique en Asie et dans le Pacifique : voies d'accès à l'énergie abordable, fiable, durable et moderne pour tous » (ESCAP/APEF/2018/2) ; du rapport de la Réunion régionale préparatoire au

deuxième Forum Asie-Pacifique de l'énergie (ESCAP/APEF/2018/INF/1) ; et du projet de déclaration ministérielle (ESCAP/APEF/2018/L.3/Rev.2).

4. Les représentants des membres et membres associés de la Commission ci-après ont fait des déclarations : Azerbaïdjan ; Bangladesh ; Bhoutan ; Chine ; États-Unis d'Amérique ; Fédération de Russie ; Fidji ; Inde ; Indonésie ; Japon ; Mongolie ; Népal ; Pakistan ; République démocratique populaire lao ; Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord ; Timor-Leste ; et Turquie.

5. Le Forum a approuvé le texte amendé du projet de déclaration ministérielle du deuxième Forum Asie-Pacifique de l'énergie, tel qu'il figure dans le document ESCAP/APEF/2018/L.3/Rev.2, et a demandé au Président du Segment hauts responsables de rendre compte des résultats des délibérations au Segment ministériel.

B. Questions diverses

(Point 3 de l'ordre du jour)

6. Aucune autre question n'a été soulevée au titre de ce point de l'ordre du jour.

C. Perspectives de politique générale sur le rôle de la coopération régionale pour une transition énergétique vers des sociétés durables et résilientes en Asie et dans le Pacifique

(Point 5 de l'ordre du jour)

7. Le Forum était saisi de la note du secrétariat intitulée « Examen de la mise en œuvre du Plan d'action sur la coopération régionale pour une plus grande sécurité énergétique et l'utilisation durable de l'énergie en Asie et dans le Pacifique (2014-2018) » (ESCAP/APEF/2018/1), et de la note du secrétariat intitulée « La transition énergétique en Asie et dans le Pacifique : voies d'accès à l'énergie abordable, fiable, durable et moderne pour tous » (ESCAP/APEF/2018/2).

8. Des discours liminaires ont été prononcés par M. Twarath Sutabutr, Directeur général du Bureau chargé de la politique et de la planification énergétiques du Ministère thaïlandais de l'énergie ; M. Sun Xiansheng, Secrétaire général du Forum international de l'énergie ; M^{me} Joyashree Roy, Université de Jadavpur ; et M. Edward Lock, McKinsey and Company. Les orateurs ont évoqué les défis, le potentiel et les perspectives de la transition énergétique dans la région Asie-Pacifique et les voies d'accès à cette transition.

9. Les représentants des membres et membres associés suivants ont fait des déclarations : Afghanistan ; Arménie ; Australie ; Azerbaïdjan ; Bangladesh ; Bhoutan ; Chine ; Fédération de Russie ; Fidji ; Géorgie ; Inde ; Indonésie ; Kiribati ; Mongolie ; Myanmar ; Népal ; Pakistan ; République de Corée ; République démocratique populaire lao ; et Viet Nam.

10. Un représentant de l'Agence internationale de l'énergie atomique a fait une déclaration.

11. Des représentants des organisations intergouvernementales suivantes ont fait des déclarations : Agence internationale pour les énergies renouvelables ; Alliance solaire internationale ; Banque asiatique de développement ; Banque eurasiennne de développement ; Banque islamique de développement ; Centre pour l'énergie de l'Association des nations de l'Asie

du Sud-Est (ASEAN); et Organisation pour le développement et la coopération mondiale en matière d'interconnexion énergétique.

12. Les orateurs ont remercié le Gouvernement thaïlandais et la CESAP d'avoir accueilli la réunion et ont souligné l'importance de l'énergie pour l'économie mondiale. La demande d'énergie avait continué d'augmenter, en particulier dans les économies de la région qui enregistraient une croissance rapide. L'objectif de la transition énergétique était de veiller à l'utilisation rationnelle et durable des ressources, et les feuilles de route nationales sur la transition pourraient contribuer à encadrer ce processus si elles étaient en phase avec les autres politiques nationales et l'objectif de développement durable n° 7. Ce type de stratégie pourrait également fournir les perspectives d'investissement nécessaires pour attirer des fonds, avec l'appui des institutions financières internationales. L'importance que revêtaient à ce titre les partenaires de développement pour les pays les moins avancés a été mentionnée. Les dispositions institutionnelles nationales étant un élément fondamental, il faudrait envisager la création de conseils nationaux de coordination ou d'organes similaires.

13. Le Forum a noté les progrès impressionnants réalisés dans de nombreux pays en matière d'accès à l'électricité, mais a également souligné que plus de 420 millions de personnes n'y avaient toujours pas accès. La mise en adéquation de la structure de la demande avec le type d'approvisionnement énergétique approprié constituait l'une des difficultés relevées à cet égard, étant donné que différentes catégories d'utilisateurs avaient besoin de différents types d'énergie. Face aux ressources limitées, les pays avaient des choix difficiles à faire sur la question de savoir s'il fallait investir dans l'amélioration de l'accès à l'électricité, la modernisation des lignes de transmission ou l'accroissement de la part des énergies renouvelables. Il était difficile de répercuter le coût des nouvelles infrastructures lorsque la majorité des clients étaient pauvres, d'autant plus que l'accès à l'électricité n'assurait pas à lui seul le développement économique et que des interventions supplémentaires étaient nécessaires. L'accès à des combustibles et à des technologies de cuisson propre restait problématique dans la région, d'où la nécessité de niveaux beaucoup plus élevés d'investissement, de diffusion de la technologie et de coopération internationale. En outre, certains des progrès réalisés en matière de mode de cuisson propre étaient désormais compromis par la hausse des prix de l'énergie.

14. La volonté politique et une stratégie claire constituaient la clef d'un meilleur accès à l'électricité. Les technologies hors réseau, telles que les systèmes solaires domestiques et les petites centrales hydroélectriques, pourraient contribuer largement à assurer l'accès à l'électricité tant dans les régions éloignées que dans les régions densément peuplées. Le secteur privé avait un rôle essentiel à jouer dans l'accès à l'électricité, et une réglementation et une tarification appropriées seraient nécessaires. Des programmes en faveur des modes de cuisson propre pourraient aider à accroître la part de la population bénéficiant des combustibles et des technologies de cuisson propre et, dans cette perspective, la construction de terminaux de gaz de pétrole liquéfié a été préconisée.

15. S'agissant de l'efficacité énergétique dans le contexte de l'objectif 7, il fallait tenir compte de l'évolution des marchés de l'énergie et des changements connexes au niveau des prix et du coût des mesures d'efficacité énergétique, qu'on pourrait difficilement répercuter sur les consommateurs. L'efficacité énergétique était au cœur de la transition énergétique, et une action de sensibilisation pourrait contribuer à faire évoluer les mentalités en matière d'utilisation de l'énergie. Dans le secteur de l'électricité, les pertes

constituaient toujours un problème majeur et des mises à niveau du réseau s'imposaient donc pour les réduire.

16. Toutefois, l'efficacité énergétique était une source d'économie pour les ménages à faible revenu, l'étiquetage énergétique étant un premier pas important dans cette direction. Deux éléments notables devaient être pris en considération : l'option consistant à allier efficacité énergétique et énergies renouvelables pour trouver la solution optimale, tant sur le plan technologique que du point de vue politique, et la cogénération dans le secteur de l'électricité qui offrait un bon rendement énergétique.

17. En ce qui concernait les énergies renouvelables dans le contexte de l'objectif 7, le Forum a relevé la part toujours élevée des combustibles fossiles dans le bouquet énergétique, et a souligné le rôle important joué par le gaz naturel là où l'expansion des ressources énergétiques renouvelables était lente, le but étant de permettre aux pays de se tourner vers les combustibles à faibles émissions de carbone. Les ressources étaient essentielles pour déterminer le bon bouquet énergétique à cet égard. Le représentant d'un pays a fait observer qu'à la suite de la diminution des ressources intérieures en gaz, il avait été contraint de recourir davantage au charbon. Cependant, les représentants des pays, y compris ceux des pays dotés de réserves d'hydrocarbures, sont convenus qu'il y avait lieu d'adopter des stratégies en matière de commerce et de diversification, notamment pour attirer les investissements étrangers dans le secteur de l'énergie. Les représentants des petits États insulaires ont fait observer que l'éloignement rendait difficile l'accès aux énergies renouvelables pour l'ensemble de la population par l'intermédiaire du réseau, et que les pays à forte densité de population pourraient être confrontés à des limitations faute d'espace pour assurer l'exploitation des énergies renouvelables à grande échelle. L'expansion du réseau était cependant essentielle, tant à l'échelle nationale qu'au niveau transfrontalier. Globalement, le Forum a souligné que les énergies renouvelables pouvaient accroître la sécurité énergétique et améliorer l'accès à l'énergie, ceci dans l'optique de sociétés résilientes.

18. Les États membres ont souligné que pour surmonter les difficultés, il fallait adopter une démarche pragmatique, progressive, qui tienne compte du contexte local. Les stratégies et feuilles de route nationales étaient à cet égard un point de départ et elles devaient être mises en conformité avec l'objectif 7 et d'autres stratégies nationales. Un examen des politiques en vigueur pourrait constituer la première étape. On a noté que, peu à peu, un nombre croissant de pays de la région avaient fixé des objectifs pour les énergies renouvelables. Des mécanismes comme ceux permettant au consommateur de remettre de l'électricité dans le réseau en lui accordant des tarifs préférentiels ou en recourant à la facturation nette semblaient donner de bons résultats. La constitution d'associations industrielles pourrait faciliter le développement des industries nationales d'énergie renouvelable. De même, des approches technologiques innovantes, comme des installations hybrides à énergie éolienne/solaire pourraient être une solution. La chute des coûts des énergies renouvelables contribuerait à la poursuite de cette évolution.

19. Le rôle de la connectivité énergétique dans la réalisation des objectifs des politiques énergétiques nationales a été souligné, notamment dans le cas de l'électricité en raison de sa contribution à un avenir à faible intensité de carbone. Les pays sans littoral en particulier pourraient tirer parti de la connectivité. Outre des financements suffisants, un cadre juridique robuste et des systèmes de transmission adéquats étaient essentiels. La connectivité bilatérale et sous-régionale en cours et des initiatives en faveur de celle-ci ont été données en exemple, tandis qu'a été soulignée la nature holistique de la connectivité énergétique, incluant le commerce du charbon, les oléoducs et les

connexions électriques transfrontières. On a montré en particulier comment la connectivité éliminait les contraintes liées au manque de ressources auxquelles chaque pays était confronté en mettant en évidence les avantages mutuels et les intérêts partagés. Ainsi, les ressources hydroélectriques de la région pourraient constituer une « batterie durable », sous-entendant la nécessité de construire les infrastructures nécessaires pour passer de la dépendance à l'interdépendance. Il fallait prendre pour base les protocoles existants qui garantissaient un développement viable et le soutien continu des pays voisins. Le Forum a souligné que la connectivité régionale avait un rôle essentiel à jouer dans les efforts visant à atteindre l'objectif 7. Le premier accord multilatéral sur l'achat et la transmission d'électricité (Energy Purchase and Wheeling Agreement), signé entre la Malaisie, la République démocratique populaire lao et la Thaïlande, a été considéré comme une percée encourageante pour l'expansion de la connectivité régionale. On a noté que la CESAP pourrait contribuer à réduire les barrières non matérielles à la connectivité. Le Groupe d'experts sur la connectivité énergétique nouvellement constitué a été identifié comme une plateforme prometteuse pour la promotion de l'interconnexion régionale, notamment pour l'élaboration d'une feuille de route régionale sur l'interconnexion électrique. Il a par ailleurs été suggéré que la CESAP réunisse une conférence sur l'innovation technologique dans le secteur de l'énergie.

20. La coopération régionale, a-t-il été souligné, était un mécanisme susceptible de contribuer à la solution des problèmes discutés. Les données étant le premier élément nécessaire dans le processus décisionnel, on pourrait envisager l'établissement d'une banque de données régionale sur les solutions énergétiques hors réseau. De même, des modèles énergétiques disponibles auprès d'organisations internationales pourraient être utiles aux pays. Le rôle de l'ONU en général et de la CESAP en particulier, en tant que plateformes d'échange et de coordination, a été souligné et les participants ont déclaré qu'ils comptaient toujours sur elles pour surmonter leurs difficultés, soulignant en même temps l'importance des initiatives sous-régionales. Le Comité de l'énergie de la Commission ainsi que ses groupes d'experts ont contribué à faire avancer la connectivité régionale. Il a été suggéré que la CESAP (ou une entité régionale analogue) organise une réunion sur les technologies de pointe pour le partage du savoir. Le représentant d'un pays a déclaré que son gouvernement soumettrait les révisions de sa politique à la CESAP pour examen et a encouragé les autres pays à en faire autant. On a proposé la création d'un institut régional des énergies renouvelables et d'un marché régional du carbone, géré par un organisme régional.

D. Questions diverses

(Point 6 de l'ordre du jour)

21. Le représentant du Japon a informé le Forum de la poursuite des négociations sur le projet de déclaration ministérielle le 5 avril 2018 à 10 heures.

E. Adoption de la Déclaration ministérielle sur la coopération régionale pour une transition énergétique vers des sociétés durables et résilientes en Asie et dans le Pacifique, et du rapport du Forum

(Point 7 de l'ordre du jour)

22. Le Forum a adopté le présent rapport le 5 avril 2018.

23. Le Forum a adopté la Déclaration ministérielle sur la coopération régionale pour une transition énergétique vers des sociétés durables et résilientes en Asie et dans le Pacifique (ESCAP/APEF/2018/L.3/Rev.2, dans sa version amendée).

24. La représentante des États-Unis d'Amérique a fait savoir, avec regret, que sa délégation se dissociait de la Déclaration. Elle a expliqué que sa délégation ne pouvait en accepter la teneur, en particulier le passage relatif à la connectivité énergétique régionale figurant au paragraphe 12 de la Déclaration. Sa délégation n'appuyait pas les points de la Déclaration se rapportant au transfert de technologie et était opposée à une formulation qui, selon elle, portait atteinte aux droits de propriété intellectuelle. La représentante a également fait savoir que sa délégation était d'avis que les dispositions concernant les appareils électroménagers, les systèmes d'éclairage et les systèmes mécaniques visées au paragraphe 5 étaient problématiques, dans la mesure où il n'était nullement stipulé qu'elles devaient être conformes aux règles de l'Organisation mondiale du commerce et fondées sur les normes internationales. Elle a rappelé l'opinion de sa délégation selon laquelle le secrétariat devait prendre des mesures qui reflètent le consensus de ses membres plutôt que l'opinion de la majorité ou une pluralité de vues.

25. Le représentant du Pakistan a noté avec satisfaction les efforts déployés par le Forum pour parvenir à un consensus sur la Déclaration. Toutefois, sa délégation était préoccupée par le fait qu'un État membre ait choisi de s'en dissocier après les efforts déployés pour faire des concessions lors de la rédaction de la Déclaration. Il a fait observer que ce document faisait l'objet d'une unité et d'une unanimité de vues au sein de la région Asie-Pacifique et il a remercié tous les États membres pour leur soutien.

26. La représentante de la Chine a félicité le Forum d'avoir abouti à un consensus sur la Déclaration, estimant qu'il s'agissait d'un jalon important pour préserver l'élan insufflé par le Forum Asie-Pacifique de l'énergie tenu en 2013. Ayant pris note des doutes, des observations spécifiques et des conseils formulés par la délégation des États-Unis d'Amérique, la délégation chinoise trouvait regrettable que ces questions n'aient pas été soulevées lors de la négociation du document. La représentante a indiqué que, dans sa résolution 73/8, la Commission avait créé deux groupes de travail spécialisés dans l'énergie, et elle a réaffirmé l'engagement de la Chine à participer aux travaux de ces groupes de travail, comme convenu par les États membres, notamment en ce qui concernait l'élaboration d'une feuille de route régionale pour la connectivité électrique. Soulignant que les pays représentés au Forum avaient largement les capacités nécessaires, notamment en matière de propriété intellectuelle, pour faire avancer leurs activités d'innovation, elle a indiqué que la Chine mettrait en œuvre une politique d'innovation concrète par laquelle elle entendait notamment renforcer, protéger et faire appliquer les droits en matière de propriété intellectuelle. La Chine participait activement aux discussions sur l'énergie dans le cadre de la Coopération économique Asie-Pacifique et du G-20, mais la CESAP comptait parmi ses membres des pays en développement et des pays appartenant à la catégorie des pays les moins avancés qui n'étaient pas membres de ces instances. La représentante a souligné que, pour ces pays, les activités menées dans le cadre du mandat de la CESAP revêtaient une importance particulière et que dans ce contexte, la Chine poursuivrait sans relâche ses efforts de coopération pour parvenir à un développement qui ne laisse personne de côté.

III. Organisation

A. Ouverture, durée et organisation du Forum

27. Le deuxième Forum Asie-Pacifique de l'énergie s'est tenu à Bangkok du 3 au 5 avril 2018. Il a été ouvert par M. Virasakdi Futrakul, Ministre adjoint thaïlandais des affaires étrangères. La Secrétaire exécutive de la CESAP et

M. Kirill Molodtsov, Ministre adjoint russe de l'énergie, ont fait des déclarations.

B. Participation

28. Les représentants des membres et membres associés ci-après ont participé au Forum : Afghanistan ; Arménie ; Australie ; Azerbaïdjan ; Bangladesh ; Bhoutan ; Chine ; États-Unis d'Amérique ; Fédération de Russie ; Fidji ; Géorgie ; Inde ; Indonésie ; Japon ; Kazakhstan ; Kiribati ; Mongolie ; Myanmar ; Népal ; Ouzbékistan ; Pakistan ; Papouasie-Nouvelle-Guinée ; Philippines ; République de Corée ; République démocratique populaire lao ; République populaire démocratique de Corée ; Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord ; Sri Lanka ; Thaïlande ; Timor-Leste ; Turquie ; et Viet Nam.

29. Étaient représentés les organismes, institutions spécialisées et fonds des Nations Unies ci-après : Agence internationale de l'énergie atomique ; Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture ; Organisation des Nations Unies pour le développement industriel ; Organisation internationale du Travail ; Organisation mondiale de la Santé ; Programme des Nations Unies pour le développement ; Programme des Nations Unies pour l'environnement ; et Secrétariat de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique.

30. Ont participé au Forum les représentants des organisations intergouvernementales suivantes : Agence internationale pour les énergies renouvelables ; Alliance solaire internationale ; Banque asiatique de développement ; Banque eurasiennne de développement ; Banque islamique de développement ; et Centre de l'ASEAN pour l'énergie.

31. Les organisations non gouvernementales, les organisations de la société civile et les autres organismes ci-après étaient représentés : China General Nuclear Power Corporation ; Conseil chinois de l'électricité ; McKinsey and Company ; ME SOLshare Ltd. ; Organisation pour le développement et la coopération mondiale en matière d'interconnexion énergétique ; et Université de Jadavpur.

C. Élection du Bureau

32. Le Forum a élu le Bureau suivant :

Président :	M. Awais Ahmad Leghari (Pakistan)
Vice-Présidents :	M. Ali Ahmad Osmani (Afghanistan)
	M. Tawfiq-e-Elahi Chowdhury (Bangladesh)
	M. Fanrong Li (Chine)
	M. Kirill Molodtsov (Fédération de Russie)
	M. Vijay Nath (Fidji)
	M. Romeo Mikautadze (Géorgie)
	M. Ruateki Tekaiara (Kiribati)
	M. Davaasuren Tserenpil (Mongolie)
	M. Win Khaing (Myanmar)
	M. Barsha Man Pun (Népal)
	M. Kang-hyeon Yun (République de Corée)
	M. Sinava Souphanouvong (République démocratique populaire lao)
	M. Siri Jirapongphan (Thaïlande)

33. Le Segment hauts responsables du Forum a élu le Bureau suivant :

Président : M. Vijay Nath (Fidji)

Vice-Présidents : M. Hitoshi Kozaki (Japon)

M. Talyat Aliev (Fédération de Russie)

D. Ordre du jour

34. Le Forum a adopté l'ordre du jour suivant :

Segment hauts responsables

1. Ouverture du Segment hauts responsables :
 - a) Allocutions d'ouverture ;
 - b) Élection du Bureau ;
 - c) Adoption de l'ordre du jour.
2. Examen du projet de déclaration ministérielle sur la coopération régionale pour une transition énergétique vers des sociétés durables et résilientes en Asie et dans le Pacifique.
3. Questions diverses.

Segment ministériel

4. Ouverture du Segment ministériel :
 - a) Allocutions d'ouverture ;
 - b) Élection du Bureau ;
 - c) Adoption de l'ordre du jour.
5. Perspectives de politique générale sur le rôle de la coopération régionale pour une transition énergétique vers des sociétés durables et résilientes en Asie et dans le Pacifique.
6. Questions diverses.
7. Adoption de la Déclaration ministérielle sur la coopération régionale pour une transition énergétique vers des sociétés durables et résilientes en Asie et dans le Pacifique, et du rapport du Forum.
8. Clôture du Forum.

E. Manifestations parallèles

35. Le 5 avril 2018, un séminaire de concertation entre gouvernements et entreprises aux fins de la réalisation de l'objectif de développement durable n° 7 s'est tenu.

Annexe

Liste des documents

<i>Cote</i>	<i>Titre</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>
<i>Distribution générale</i>		
ESCAP/APEF/2018/1	Examen de la mise en œuvre du Plan d'action sur la coopération régionale pour une plus grande sécurité énergétique et l'utilisation durable de l'énergie en Asie et dans le Pacifique (2014-2018)	2 et 5
ESCAP/APEF/2018/2	La transition énergétique en Asie et dans le Pacifique : voies d'accès à l'énergie abordable, fiable, durable et moderne pour tous	2 et 5
ESCAP/APEF/2018/3	Rapport du deuxième Forum Asie-Pacifique de l'énergie	
<i>Distribution limitée</i>		
ESCAP/APEF/2018/L.1	Ordre du jour provisoire annoté	1 c)
ESCAP/APEF/2018/L.2	Projet de rapport	7
ESCAP/APEF/2018/L.3 et ESCAP/APEF/2018/L.3/Rev.1	Projet de document final	2 et 7
ESCAP/APEF/2018/L.3/Rev.2	Projet de déclaration ministérielle sur la coopération régionale pour une transition énergétique vers des sociétés durables et résilientes en Asie et dans le Pacifique	2 et 7
ESCAP/APEF/2018/L.3/Rev.3	Projet de déclaration ministérielle sur la coopération régionale pour une transition énergétique vers des sociétés durables et résilientes en Asie et dans le Pacifique	7
<i>Document d'information</i>		
ESCAP/APEF/2018/INF/1	Rapport de la Réunion régionale préparatoire au deuxième Forum Asie-Pacifique de l'énergie	2
<i>Informations disponibles en ligne (en anglais seulement)</i>		
www.unescap.org/events/apef2	Information for participants	
www.unescap.org/events/apef2	List of participants	
www.unescap.org/events/apef2	Tentative programme	